

Jun 2020

Aou.
2017

Demain, le Nouvel Hôpital de **LIBOURNE**



2020

Jan. 2018 / Juin 2020
- Démolition des ailes
Ouest et Sud
- Poursuite du Schéma
Directeur (devenir de l'aile
Est restante, restructuration
du plateau technique)
>NHL Phase 3

2019

2018

Mise en service

Sept. 2017
Fin de la construction
neuve du CHL

2017

2016

Juin 2015 / Juin 2017
Construction de la nouvelle
structure
>NHL Phase 2

2015

Juillet 2014 / Juin 2015
Phase préparatoire
>NHL Phase 1

2014

**Concours et choix
du groupement**

Le chantier vu du point culminant de R. BOULIN au 17 août 2017



Nouvel Hôpital Robert BOULIN et nouveau prestataire pour la cafétéria

Au terme d'un appel d'offres, c'est la société Relais H qui a obtenu l'exploitation de la cafétéria installée dans le hall du Nouvel Hôpital Robert BOULIN. Déjà implantée dans de nombreux hôpitaux, cette société fait partie des leaders dans la gestion de ce type d'espace.

Elle proposera aux usagers et professionnels de Robert BOULIN une large gamme de produits allant des sandwiches aux salades, en passant par les snacks, viennoiseries et boissons chaudes. Petite particularité qui ravira les amateurs du genre : Relais H dispose d'un partenariat avec l'enseigne Starbucks et mettra en place dans la cafétéria un « Starbucks corner » pour la réalisation des boissons chaudes correspondantes.

Coté aménagement, cet espace disposera de 30 places assises et d'une terrasse extérieure. Deux caisses seront installées pour plus de rapidité lors des heures « de pointe ».

Enfin, coté services, une connexion wifi sera possible ainsi qu'un « bar numérique », espace de rechargement pour les smartphones et tablettes. Un espace presse est également prévu et des distributeurs automatiques seront implantés à proximité de la cafétéria. Il sera également possible de commander en ligne son repas et de le retirer sur un créneau de retrait sélectionné ; un gain de temps non négligeable pour les professionnels. Ces derniers pourront d'ailleurs bénéficier de tarifs préférentiels sur simple présentation de leur badge. Une carte rechargeable permettant de régler ses achats sera également disponible pour tous les hospitaliers libournais le souhaitant : plus d'argent ou de carte de crédit à garder sur soi.

D'autres services ponctuels sont proposés par Relais H et seront étudiés comme par exemple la présence d'un « Food Truck » sur les parkings du site, comme c'est le cas à l'entrée de l'Hôpital Pellegrin à Bordeaux.

Les travaux d'installation de la Cafétéria seront réalisés par Relais H une fois que le Centre Hospitalier aura réceptionné le bâtiment neuf, durant la phase de préparation du transfert d'activité. Rendez-vous dans quelques mois pour un petit Caramel Macchiato sur le pouce !





VOS QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

1 La politique de pose des congés annuels sera-t-elle modifiée ?

Oui. Un groupe de travail constitué des représentants du personnel, d'agents infirmiers et aide-soignants, de la Direction des soins et de la DRH s'est réuni pour proposer une évolution de la politique de pose des congés annuels des agents du Nouvel Hôpital. Dans un souci d'équité entre services, des règles ont été proposées et les principales modifications portent sur :

- le nombre maximum d'agents en CA simultanément, arrêté à 1 agent en CA pour 6 agents.
- la mise à disposition de mensualités en compensation si le nombre de lignes de CA dans la trame ne permet pas d'atteindre ce ratio sur la période estivale.

Une dernière réunion du groupe de travail sur les modalités de pose des CA (durée, inclusion des weekends dans les périodes de CA...) reste à organiser avant consultation des instances sur cette politique. Une information plus précise sera alors faite auprès des équipes.

2 Certains services ont des trames en 12H. Ce modèle est-il imposé aux équipes ?

Non. La mise en place d'organisations de travail en 12H est encadrée par des dispositions réglementaires nationales. Les organisations en 12H sont mises en place lorsque les contraintes de continuité de service l'exigent.

Lorsqu'une organisation de travail en 12H est mise en place, il convient donc :

- qu'elle soit justifiée par des éléments objectifs et démontrables en terme d'organisation des soins
- qu'elle ait fait l'objet d'une concertation préalable avec les équipes concernées et les représentants du personnel
- qu'elle s'inscrive dans le respect de la réglementation relative aux temps de repos.

Seuls certains services répondant à la contrainte de continuité des soins se sont vus proposer des organisations de travail en 12H (USIC et Cardiologie, Pédiatrie-Néonatalogie et Obstétrique). Une concertation avec les équipes est en cours et un recueil des avis individuels a été réalisé. Si les 12H n'obtiennent pas une majorité d'avis favorables, des organisations en 7H45 seront proposées.

Pour les services qui fonctionneront en 12H, et conformément à la réglementation, des mesures spécifiques de suivi au niveau de la Santé au Travail et des instances seront mises en oeuvre.

3 L'organisation des ASH est-elle modifiée dans le nouvel hôpital ?

Oui. Il y aura deux équipes ASH. L'une sera chargée de l'entretien des locaux communs du NHL ; rattachée au pôle logistique, elle entretiendra toutes les surfaces de circulation et les bureaux des étages, du rez-de-chaussée et du rez-de-jardin. Cette équipe travaillera principalement sur des horaires de fin de journée, en dehors des horaires d'occupation des locaux dont elle a la charge. La présence le weekend est peu importante.

L'autre équipe se verra confiée l'entretien des locaux d'hospitalisation et sera rattachée à la Direction des Soins. Les ASH de cette équipe interviennent dans tous les locaux d'hospitalisation (chambre de patients, salles de soins, offices...).

Les ASH de cette équipe ne seront plus rattachés à un service, mais à un étage du nouvel hôpital. Ils seront gérés par des cadres de santé dédiés : un cadre pour les équipes du RDC, 1er et 2e étage, et un second cadre pour celles du 3e et 4e étage.

Des réunions d'information ont été organisées dans chaque pôle par la DRH et la Direction des Soins à l'attention des ASH dont les services vont déménager. Il leur a été demandé de faire part de leur souhait d'affectation

4 Les ASH seront-ils consultés sur le choix de leur affectation ?

Oui. Un recueil des souhaits par ordre de priorité a été réalisé. Une cellule d'accompagnement sera constituée par la DRH, la Direction des Soins et le pôle logistique début septembre pour analyser ce recueil, identifier les situations individuelles nécessitant une attention particulière, rencontrer ces agents, proposer des affectations et accompagner la mise en place des nouvelles équipes ASH (visite des locaux, définition des organisations, négociation de trame, formations, accompagnement des équipes...).

5 Reste-t-il des postes vacants au FAM de St-Denis-De-Pile?

Oui. Il en reste 5. Ils seront prioritairement attribués à des agents de l'établissement. Le FAM est un lieu de vie qui accueille des Résidents de 18 à 60 ans souffrant de déficience mentale. Les ASH du FAM travailleront y compris les weekends avec une alternance jour/nuit.

Ils sont chargés de l'entretien et de l'hygiène des locaux et participent aux tâches permettant d'assurer le confort des résidents. Ils apportent une aide dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne, y compris les loisirs, participent à l'écoute des résidents et transmettent les informations à l'équipe pour l'accompagnement des projets personnalisés.

Des rencontres avec le cadre de santé du FAM avec visites des locaux sont proposées aux agents intéressés sur le site de Saint Denis de Pile et qui hésiteraient encore à proposer leur candidature. Ces rencontres auront lieu le 13 et 14 septembre à 14h. Les agents intéressés sont invités à en parler à leur cadre pour qu'il puisse les inscrire auprès de Mme Sacaze avant le 4 septembre.

Et pendant ce temps là... sur le chantier

Les visites des équipes soignantes dans le nouveau bâtiment se poursuivent. L'occasion de découvrir les locaux dans lesquels les hospitaliers libournaux exerceront leur art dans quelques mois ou de prendre des mesures pour positionner au mieux les équipements, à l'instar de l'équipe de rééducation de gériatrie en cette matinée d'août.

